

JARDINONS EAU NATUREL

Règlementation

Les collectivités n'ont plus le droit d'utiliser de produits phytosanitaires depuis le 1er janvier 2017. Cette interdiction s'appliquera aux particuliers dès le 1er janvier 2019.

QU'EST-CE QU'UN PRODUIT PHYTOSANITAIRE?

un produit chimique, utilisé pour contrôler, détruire ou combattre les ravageurs et les espèces indésirables de plantes ou d'animaux.

POURQUOI S'EN PASSER ?

Parce qu'ils représentent des risques pour :
la santé humaine, la qualité de l'eau, la biodiversité, le sol, l'air...

LES COMMUNES DU TERRITOIRE PASSENT AU ZÉRO PHYTO

Afin de faciliter et d'encourager la suppression des produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces publics, le Syndicat de Rivière a proposé aux communes du territoire, différents accompagnements (techniques, financiers, administratifs). Certaines communes sont déjà dans une démarche « zéro phyto » depuis plusieurs années, c'est le cas de PENNE :

Qu'est ce qui est à l'origine de la démarche ?

C'est l'arrivée, en 2013, d'un nouvel agent communal, qui avait pour mission d'entretenir les différents espaces ruraux qui sont pour la plupart fortement fréquentés par les touristes. Cet agent a refusé d'utiliser des pesticides, ce qui a amené le conseil municipal et l'agent technique à réfléchir à d'autres alternatives.

Quelles sont les techniques alternatives mises en place ?

Nous n'avons pas vraiment mis en place de techniques alternatives mais nous avons plutôt essayé de valoriser le développement de la végétation en laissant pousser les mauvaises herbes à certains endroits et en fleurissant d'autres endroits. Pour ce faire, un désherbage manuel est de rigueur afin de contrôler le développement de la végétation.

Quels sont selon vous les facteurs de réussite d'une telle coopération ?

La réussite de la démarche repose sur les efforts pédagogiques fournis par nos agents au quotidien. Nous avons passé beaucoup de temps à rassurer la population sur les bienfaits des plantes sauvages. De plus, nous avons pointé du doigt les effets néfastes des produits phytosanitaires. Cela a permis une prise de conscience globale et spontanée au sein de la commune de Penne. Enfin, l'aspect esthétique, le fleurissement, sont très importants.

◆ Mme Coutou, élue à Penne ◆



village de Penne

ET SI CA PASSAIT PAR UNE MEILLEURE ACCEPTATION DE LA VÉGÉTATION SPONTANÉE ?

Aujourd'hui, nous avons tendance à considérer que l'entretien et la propreté des espaces publics et des jardins passent systématiquement par la destruction des "mauvaises herbes". Pourtant, cette végétation n'est pas toujours gênante et peut même posséder des qualités la rendant plaisante ou utile.

Néanmoins, l'interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires impliquent nécessairement une évolution de notre perception de l'herbe afin que la flore spontanée ne soit plus considérée comme mauvaise ou sale. Il est possible de faire le choix de la laisser se développer dans certains lieux, tout en l'entretenant. Le désherbage ne doit plus être la seule et unique solution d'entretien.

Il existe de nombreux sites dans une commune ou dans un jardin où l'on peut laisser s'épanouir cette flore. Les espèces sont ainsi adaptées au contexte local, varient au fil des saisons et demandent un entretien peu conséquent.

JARDINONS EAU NATUREL

SONDAGE
réalisé en
2016

"PERCEPTION DES MAUVAISES HERBES SUR LE TERRITOIRE CÉROU VÈRE"

89%

favorables à l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires dans l'espace public et prêts à accepter plus de végétation en milieu urbain et le développement de pratiques alternatives d'entretien

Les avis sont **partagés** : 38 % pensent qu'il n'y a pas de mauvaises herbes tandis que les autres estiment qu'elles causent des nuisances. Néanmoins, tous les sondés estiment que les pesticides représentent des risques (santé des hommes et des animaux, pollutions de l'eau, du sol et de l'air).

L'entretien actuel de l'espace public est majoritairement qualifié d'acceptable et les efforts effectués par les communes sont soulignés.

62 % des enquêtés possédant un jardin ont déjà eu recours à des pesticides (herbicides notamment, pour les devants de portes). Cependant, la plupart a déjà mis en œuvre des techniques alternatives telles que le paillage, le désherbage manuel ou mécanique occasionnel.

LES USAGES DES MAUVAISES HERBES

PISSENLIT TARAXACUM



Comestible (salade, confiture...)
Vertus diurétiques et dépuratives

COQUELICOT PAPAVER RHOEAS



Vertus médicinales contre les troubles du sommeil, anxiété, palpitations, irritations de la gorge

MELISSE MELISSA OFFICINALIS



Vertus médicinales : apaise la fièvre, favorise la digestion et la détente, action antivirale

ORTIE URTICADOICA



Vertus médicinales : anti-inflammatoire, antihémorragique, diurétique, dépurative, stimulante...

PAQUERETTE BELLIS PERENIS



Vertus médicinales : anti-inflammatoires, peut soulager certaines douleurs

PRÊLE EQUISETUM ARVENSE



Vertus médicinales : propriétés reminéralisantes, diurétique et anti-inflammatoires

VOUS AUSSI vous pouvez agir :

COMPOSTER !

Après 6 à 9 mois, il apporte à votre jardin un humus équilibré, riche et naturel (azote, potassium et phosphore)

Un bon compost = **66% de déchets verts et à 33% de déchets bruns** (branches, pailles...)



Compost = engrais naturel et efficace

PAILLER !

Pour :

Avec des tontes de gazon, des feuilles mortes ...

- Limiter la croissance des plantes indésirables
- Économiser l'eau en limitant l'évaporation
- Favoriser la vie au sol
- Limiter les écarts de température,
- Assurer une protection contre le gel

PRÉSERVER LES AUXILIAIRES!



Les Pollinisateurs qui participent à la reproduction des plantes (abeilles, bourdons, papillons, ...)



Les Mineralisateurs qui transforment la matière organique en éléments minéraux (bactéries, champignons...)



Les Décomposeurs de la matière organique (cloportes, vers de terre, collemboles, mille-pattes...)



Les Prédateurs qui se nourrissent de ravageurs ou de parasites (carabes, coccinelles, hérissons, amphibiens, oiseaux ...)

En ajoutant du compost à la terre, en paillant, en favorisant les fleurs en abondance et en laissant des coins sauvages, en limitant le travail du sol, en diversifiant les espèces

ASSOCIER LES PLANTES !

qui exercent une influence positive entre elles (protection contre les parasites ou les ravageurs)

Légume	Bonnes Associations	Mauvaises Associations
Tomate	Carotte, céleri, salade, persil, épinard, oignon	Betterave, chou rouge, fenouil, pois
Courgette	Basilic, haricot, oignon	Concombre
Poireau	Ail, carotte, épinard, tomate, fraisier, céleri	Haricot, pois